

Le 16 mars 2009 – Communiqué de presse

Attractivité de la recherche française : les jeunes chercheurs étrangers ne recommandent pas à leurs compatriotes de venir faire de la recherche en France !

La France n'est pas perçue comme un pays accueillant pour les jeunes chercheurs étrangers. Les doctorants étrangers représentent pourtant 40 % des doctorants en France. Afin d'illustrer les difficultés rencontrées par les jeunes chercheurs étrangers en France, la CJC publie les résultats du sondage qu'elle a mené au printemps 2006^{1,2}. Les réponses à ce sondage mettent en avant les raisons principales qui compliquent le séjour et les recherches des jeunes chercheurs étrangers : accueil administratif kafkaïen (plus de la moitié des jeunes chercheurs étrangers ont une carte de séjour totalement inadaptée), difficultés à se soigner, se loger et se nourrir (tant pour des raisons administratives que budgétaires), conditions de travail parfois indignes, qualité incertaine de l'accueil... Seule la qualité scientifique des équipes et des équipements est valorisée.

Ces résultats et témoignages révèlent de graves problèmes d'attractivité. **Moins d'un quart de ces jeunes chercheurs étrangers sont satisfaits de leur accueil administratif**, la plupart ne recommanderaient donc pas à leurs compatriotes de venir faire de la recherche en France. Qui plus est, la moitié des jeunes chercheurs répondants ne cotisent pas via leur travail au système français de protection sociale, et parmi ceux-ci **la grande majorité touche moins de 1000 euros par mois pour son travail de recherche**.

La CJC espère que ces résultats et témoignages alerteront les responsables des universités, grandes écoles et organismes de recherche mais aussi des laboratoires, afin qu'ils interrogent sérieusement leurs pratiques à l'égard des jeunes chercheurs étrangers. Ces résultats devraient aussi inciter ces différents établissements à renforcer significativement leurs structures d'accueil des personnels étrangers.

La CJC appelle les responsables politiques à soutenir les efforts nécessaires de ces universités, grandes écoles et organismes de recherche en veillant à ce qu'ils disposent de moyens humains et financiers mais aussi des compétences nécessaires pour mener à bien de tels efforts dans les délais les plus courts.

La CJC invite en outre les responsables politiques à exiger de leurs administrations respectives une qualité d'accueil irréprochable, **une homogénéisation des traitements sur l'ensemble du territoire** et une diffusion de l'information entre services qui est en effet actuellement un problème incontournable.

La CJC demande **la rédaction avant juillet 2009 d'une circulaire expliquant** aux personnels des administrations préfectorales mais aussi académiques et des pôles d'emploi, **les modalités d'attribution des titres de séjour concernant les jeunes chercheurs, avec conditions et droits afférents**. La CJC rappelle sa demande de forte amélioration du taux de contractualisation des chercheurs doctorants et d'un niveau de rémunération au moins équivalent à celui de l'allocation de recherche pour tous, et ce quelle que soit la nationalité du chercheur doctorant.

1 <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/dossiers/etrangers/2009-03-16-sondage-JC-etrangers.pdf>

2 <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/dossiers/etrangers/2009-03-16-temoignages-JC-etrangers.pdf>

La CJC publiera également dans les semaines qui viennent des analyses détaillées de ces problèmes et propositions pour les dépasser.